

Histoire moderne et contemporaine

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Histoire moderne et contemporaine. 2013, Université Paris-Sorbonne, École nationale des Chartes. hceres-02029855

HAL Id: hceres-02029855

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029855>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°188



Histoire moderne et contemporaine

de l'Université Paris-Sorbonne

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Membres du comité d'experts

Président :

M. Sandro LANDI, Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3

Experts :

Mme Monique MARTINEZ, Université Toulouse 2 - Le Mirail

M. Guillaume SENCE, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand 2

Mme Yvette VEYRET, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

M. Eckhard WIRBELAUER, Université de Strasbourg

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Michel TARPIN

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Histoire moderne et contemporaine* (ED 188) est le résultat de la réunion (effectuée en 2000) de deux ED dans les domaines distincts de l'histoire moderne et contemporaine. La principale spécificité de cette école doctorale monodisciplinaire réside dans la volonté d'instaurer un dialogue permanent entre les historiens modernistes et contemporanéistes, indispensable pour éviter le fractionnement des savoirs et le cloisonnement des perspectives. L'ED 188 est portée par l'Université Paris-Sorbonne (Paris 4) et l'Ecole Nationale des Chartes ; elle rassemble 36 directeurs de recherche en activité et 6 émérites, et fédère 6 laboratoires (2 Unités Mixtes de Recherche, 1 Fédération de Recherche, 3 Equipes d'accueil). Avec ses 229 doctorants (en janvier 2012), l'ED 188 se situe, au niveau national, parmi les écoles doctorales de taille moyenne.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

La gouvernance de l'ED 188 est assurée par un Bureau (composé d'un directeur, d'un directeur adjoint, d'un représentant de chaque laboratoire) et par un conseil qui réunit 26 membres, dont 5 extérieurs. L'articulation des fonctions entre un large Bureau, qui ne comprend pas de représentant des doctorants, et le conseil n'est pas claire. Parmi les personnalités extérieures on remarque, positivement, deux représentants du monde de l'édition. Le budget est stable : en 2011, l'ED disposait de 28 174 euros de crédits. Un quart de ces crédits est consacré au financement de la mobilité étudiante. L'ED soutient activement les publications de tous ses chercheurs (4223 euros en 2011) et même (ce qui est plus discutable) des publications dans lesquelles ne figurent pas des doctorants. La subvention de l'ED est en effet considérée comme préalable à l'obtention d'une aide du conseil scientifique de l'établissement sous la forme du Fonds d'Investissement pour la Recherche (FIR). Localisée à la Maison de la Recherche (28 rue Serpente), l'ED 188, à l'instar des autres ED hébergées dans ce site souffre d'une insuffisance chronique d'espaces. L'absence d'une salle dédiée aux doctorants peut en effet être considérée comme préjudiciable à la construction d'un sentiment commun d'appartenance.

L'information de l'ED (assurée notamment par des pages web constamment réactualisées) est perçue comme claire et efficace par les doctorants. La publication d'une *Newsletter* annuelle, dans laquelle figurent, entre autres, les nouveaux doctorants, les manifestations scientifiques et les ANR obtenus par les laboratoires de l'ED, est incontestablement un outil qui contribue à sa visibilité et à son enracinement. La création d'un site web et la mise en place d'une information en temps réel seraient cependant nécessaires.

L'adossement scientifique est excellent : l'ED 188 regroupe de nombreuses équipes de recherche en histoire moderne et contemporaine sur le site parisien (2 UMR, 3 EA, 1 FED, 5 ANR, 1 labex). Témoignage de cette excellence un nombre significatif de contrats ANR et, notamment, un Labex, « Ecrire une Histoire Nouvelle de l'Europe » (UMR IRICE), destiné à alimenter un séminaire doctoral consacré à l'histoire de l'Europe. L'investissement des équipes dans le fonctionnement de l'ED est fort : les 23 séminaires des directeurs de recherche constituent l'épine dorsale de la formation disciplinaire doctorale. Le réseau des collaborations internationales est solide, avec 3 ANR intégrant des partenaires étrangers. Un bon nombre de cotutelles (28 avec 15 pays différents) atteste de la politique d'ouverture à l'international poursuivie par cette ED. Les relations avec l'Allemagne sont en particulier très développées du fait de l'implication forte d'un enseignant-chercheur.

Encadrement et formation

Les effectifs de l'ED 188 sont stables et se situent entre 230 et 250 inscrits (environ une trentaine de nouvelles inscriptions par an). Avec 39 enseignants-chercheurs titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), le taux d'encadrement se situe autour de 6 thèses par directeur. En réalité, ce chiffre cache de fortes disparités. En effet, 27 directeurs de thèse ne dirigent pas plus que 3 thèses ; 8 en dirigent plus de 15, avec un maximum constaté, dans un cas, de 26 thèses. L'ED justifie cette situation, visiblement anormale, par la forte attractivité de certains de ses directeurs de recherche. Dans son projet, l'ED prévoit d'inciter les directeurs à ne pas dépasser le seuil de 15 thèses dirigées. Même en tenant compte de certaines spécificités, ce seuil paraît encore trop élevé et cette mesure pas suffisamment incisive.



D'autres écoles doctorales de Paris-Sorbonne ont en effet mis en œuvre à ce sujet une politique volontariste avec des résultats tangibles. L'établissement ne semble pas vouloir intervenir sur ce sujet pourtant sensible. La proportion de doctorants salariés est importante : environ 12 % sur contrat doctoral ; le taux de financement approche 80 % si l'on considère les doctorants travaillant dans le secondaire et dans le secteur public. Les doctorants n'ayant aucun financement correspondent à un cinquième du total des inscrits. Ces chiffres éloquentes sont l'expression d'une politique d'accès aux études doctorales qui prend peu de risques, en privilégiant notamment les agrégés ou les étudiants déjà engagés dans une activité professionnelle. La durée des thèses est par conséquent parfois très longue, même si la politique active menée à ce sujet par la direction de l'ED a permis d'amener la durée moyenne à 5,5 années, ce qui constitue déjà un résultat relativement honorable, compte tenu des exigences d'une thèse en histoire.

La formation doctorale est pour l'essentiel assurée par les séminaires propres des directeurs de recherche, disciplinaires, déclinés selon sept axes thématiques. Parallèlement, l'ED offre une série de séminaires (7) consacrés à des thématiques transversales et encourage un bon nombre de séminaires organisés directement par les doctorants. Globalement l'offre scientifique est très riche, mais l'articulation entre les séminaires des directeurs d'équipes, qui s'adressent d'abord aux étudiants de master et les séminaires transversaux n'est pas bien définie. Par ailleurs, on peine parfois à distinguer le caractère « transversal » de certaines formations et à mesurer leur degré d'ouverture vers d'autres disciplines en sciences humaines et sociales. L'offre de formation professionnelle (cours de langues, initiation à de nouveaux logiciels, etc.), qui semble faire l'objet d'une demande croissante de la part des doctorants, mériterait sans doute d'être étoffée et mieux présentée. La perception de l'importance de ces formations de la part des doctorants est forte, mais aucune procédure d'évaluation par ces derniers n'a été mise en place, et elle n'est pas non plus envisagée dans le prochain quinquennal.

Conformément à une décision prise au niveau de l'établissement, l'ED 188 prévoit la mise en place de crédits ECTS attribués aux formations. Si elle est appliquée de façon non rigide, cette mesure devrait permettre non seulement de renforcer l'implication des doctorants dans les formations, mais aussi de valoriser la participation collective et les compétences acquises. L'ED n'intervient pas dans le processus de suivi de thèse qui est essentiellement confié aux directeurs de recherche. Les doctorants (quoique généralement satisfaits de leur encadrement) expriment néanmoins la nécessité d'un suivi plus systématique (mise en place de comités de thèse à mi-parcours, voire d'un échéancier permettant d'évaluer l'état d'avancement de leur thèse). L'ED encourage et valorise activement les publications des doctorants, considérées comme indispensables pour rejoindre le monde du travail. La création d'une revue en ligne de l'ED, prévue dans le prochain quinquennal, devrait conforter cette politique. Il conviendra cependant de veiller à la qualité des textes mis en ligne.

Suivi et Insertion

Dans la quasi totalité des cas, les docteurs de l'ED 188 trouvent un travail, ce qui s'explique principalement par le fait que la grande majorité est recrutée après l'agrégation ; le taux d'insertion dans le secteur privé (20 %, mais en réduction) est comparativement élevé et témoigne de la qualité des thèses qui y sont soutenues. 20 % trouvent un emploi dans l'enseignement supérieur et 40% dans d'autres secteurs de la fonction publique (surtout enseignement). 5 % enfin parviennent à bénéficier d'un contrat post-doctoral, ce qui est très correct dans ce domaine disciplinaire. Le nombre de docteurs sans emploi est insignifiant.

Le taux de réponse aux enquêtes, qui atteint 85 % est bon et témoigne de l'attachement des anciens étudiants.

● Appréciation globale :

L'ED 188 est un lieu réputé de formation doctorale dans le domaine de l'histoire moderne et contemporaine. Son attractivité nationale et internationale tient principalement au prestige de certains de ses directeurs de recherche et au potentiel de ses laboratoires, dont l'implication dans le fonctionnement de l'ED demeure très forte. De fait, l'ED 188 se présente à l'état actuel surtout comme une fédération de laboratoires et de chercheurs. Perçue comme efficace et ouverte, la direction de l'ED a entamé un processus qui vise à faire de cette ED une école dans le sens propre du terme, avec une identité clairement définie. Dans ce sens, le travail à accomplir est encore important. La direction ne s'est engagée que récemment dans une politique plus stricte de réduction du nombre de thèses par directeur qui, dans certains cas, reste exorbitant. De même, le périmètre des formations visant à construire des compétences spécifiquement doctorales (aussi bien dans le domaine scientifique que professionnel) ne paraît pas suffisamment établi. En revanche, l'attention portée par la direction de l'ED aux publications des doctorants et à leur implication dans les manifestations scientifiques, en France et à l'étranger, est un fait marquant très positif.



- Points forts :
 - Qualité de l'adossement scientifique, avec une forte identité disciplinaire, et attractivité des directeurs de recherche.
 - Une politique efficace d'incitation et de valorisation des publications des doctorants.
 - Une direction réactive et ouverte au dialogue avec les doctorants.
- Points faibles :
 - Faiblesse de la politique de limitation du nombre de thèses par directeur de recherche.
 - Une identité de l'école doctorale encore faible face aux laboratoires et surtout aux directeurs de recherches (malgré leur investissement dans l'ED).
 - Une offre de formation spécifiquement doctorale peu lisible surtout dans sa dimension transdisciplinaire.
 - Une politique d'aide aux colloques et aux publications dont bénéficient indistinctement tous les enseignants-chercheurs.
 - Absence de local spécifique dédié aux doctorants.
 - Une formation visant presque exclusivement l'enseignement.

Recommandations pour l'établissement

La direction et le Bureau de l'ED 188 ont mis en œuvre une politique visant à donner à cette Ecole doctorale une identité définie et des moyens à la hauteur de ses ambitions. Ces efforts devraient être poursuivis notamment en ce qui concerne la définition d'un seuil maximal de thèses par directeur de recherche et dans la mise en œuvre d'une offre scientifique et professionnelle spécifiquement doctorale. Dans ce sens, comme indiqué dans le projet, il serait souhaitable que la formation doctorale puisse rentrer dans le service des directeurs de recherche. Il serait également important que l'ED puisse bénéficier de locaux à la mesure de ses effectifs et de ses fonctions, en particulier d'un local, équipé de matériel informatique, dédié aux doctorants. Le sentiment d'appartenance de ces derniers passe par des actions concrètes. La création d'un site web et l'affectation d'un personnel supplémentaire, susceptible de prendre en charge l'interface doctorants, y contribuerait certainement. Il serait finalement fort souhaitable que l'aide à la mobilité nationale et internationale et aux publications puisse leur être entièrement consacrée. Il conviendrait d'ouvrir le conseil de l'ED au monde professionnel au-delà de l'édition scolaire et universitaire. Il conviendrait aussi de développer l'évaluation de la formation par les doctorants ainsi que l'auto-évaluation des compétences par les doctorants. Il serait enfin souhaitable de formaliser la procédure d'inscription en thèse, tant au niveau du choix des sujets que de l'encadrement ou des critères d'admission.

Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



En Sorbonne, le 15 juillet 2013

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et
des diplômes

Objet : Observations relatives au rapport d'évaluation de l'école doctorale 188

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier en date du 11 juillet 2013, je vous prie de bien vouloir apporter trouver ci-dessous, les observations relatives au rapport d'évaluation provisoire de l'école doctorale II citée en objet « Histoire moderne et contemporaine » :

L'Ecole doctorale d'histoire moderne et contemporaine a pris connaissance avec intérêt des remarques et suggestions formulées par le comité d'expertise de l'AERES et souhaite y ajouter les précisions suivantes concernant l'identité de l'ED, sa politique de recrutement et de formation, en lien avec le caractère spécifique de ses doctorants.

L'ED 188 revendique pleinement le fait d'être aussi une fédération de laboratoires, en histoire moderne et contemporaine, et considère qu'il s'agit d'un élément constitutif de son identité. Le plus bel exemple en a été fourni récemment par la démarche visant à concourir pour l'obtention d'un labex. Cette démarche a associé les quatre laboratoires de l'ED, y compris l'EA 3264 de l'Ecole des Chartes, et pas seulement l'UMR Irice, comme le laisse entendre le document. Tout au long du processus, les doctorants eux-mêmes ont été tenus informés des démarches entreprises, et ils seront directement impliqués dans la construction du labex « Ecrire une Histoire Nouvelle de l'Europe ».

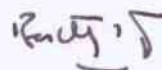
La question du recrutement est essentielle, d'autant mieux que l'ED 188 jouit d'une très forte attractivité au plan national, mais aussi international. Devant cet afflux de demandes, et afin de tendre vers une diminution nécessaire du nombre de doctorants par directeur de recherche, il est apparu nécessaire de favoriser le recrutement des candidats au doctorat ayant développé un véritable projet professionnel, sans que cela se limite aux enseignants du secondaire, même si ces derniers forment un contingent non négligeable. L'autre priorité est l'ouverture internationale qui conduit à recruter entre un quart et un cinquième de doctorants d'origine étrangère, provenant de tous les continents. Cette politique sélective au moment du recrutement explique les taux excellents d'insertion, qui ne concerne pas seulement les doctorants engagés dans la vie professionnelle, mais aussi les doctorants étrangers ou ceux qui entrent dans le secteur privé (ils sont entre un cinquième et un tiers selon les années, ce qui est loin d'être négligeable). Cette politique a aussi pour effet de limiter les abandons en cours de thèse.

La politique de formation serait tournée vers l'enseignement, est-il précisé. En réalité, la formation dispensée au sein de l'Ecole doctorale, notamment au sein des séminaires de recherches ou des enseignements de méthodologie, vise surtout à développer une formation à la recherche qui doit demeurer l'axe fort de la formation proposée. La diversification des enseignements, à caractère méthodologique sera développée dans les années à venir, mais l'ED doit tenir compte de l'hétérogénéité de ses publics, et de la difficulté à mobiliser des doctorants déjà engagés dans la vie professionnelle, d'où une offre à la carte devant tenir compte des différentes situations.

La politique de suivi des doctorants passe aussi par l'encouragement financier à effectuer des missions en France ou à l'étranger, que ce soit pour participer à des colloques, ou pour effectuer des missions de recherche, élément essentiel dans la préparation de thèses d'histoire. Enfin, l'ED est particulièrement active dans l'information et dans l'aide au montage de dossiers nécessaires à obtenir des aides financières diverses, ce qui explique qu'au-delà des contrats doctoraux, les doctorants puissent bénéficier d'aides extérieures pour mener à bien leurs recherches

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma respectueuse considération

Le Président



Barthélémy JOBERT